ANF DIRSU FSD - Transport de matières dangereuses

Date : **28 et 29 juin 2023**

Lieu : DR1-Villejuif

Nombre de stagiaires : 20

Objectifs

- Connaître les prescriptions de la règlementation sur le transport de matières dangereuses
- Connaître les responsabilités des intervenants dans la chaîne de transport (expéditeur, destinataire, transporteur, etc.)
- Savoir classer/identifier son produit selon les règlementations du transport : ADR (accord européen relatif au transport de marchandises dangereuses par route), sensibilisation IATA (association internationale du transport aérien)
- Savoir comment emballer, expédier, transporter et/ou réceptionner un colis
- Être formé au titre du chapitre 1.3 de la règlementation ADR.

Public visé

Tout agent amené à emballer, expédier, transporter, faire transporter ou réceptionner des marchandises dangereuses dans son unité.

Modalités pédagogiques

l'ensemble de la formation sera constitué d'une alternance de présentations, d'exercices, d'études de cas réels et de retours d'expériences des intervenants.

La formation sera assurée par deux intervenants en co-animation.

Programme

- Règlementation relative au transport de matières dangereuses
- Les responsabilités des intervenants
- Les classes de danger
- Classement / identification
- Les exemptions et régimes dérogatoires (1.1.3.6. Quantités limitées, exceptées…)

- Les emballages
- Marquage et étiquetage des colis (exercice)
- Documentation (déclarations de matières dangereuses…)
- Le véhicule (équipements, placardage…)
- Chargement / déchargement.
- Déchets dangereux
- Gaz
- Matières biologiques

Qu'est-ce qu'une matière ou marchandise dangereuse ?

C'est une matière susceptible d'entraîner des conséquences graves pour les personnes, les biens et/ou l'environnement en fonction de ses propriétés chimiques et/ou physiques ou par la nature des réactions qu'elle peut engendrer. Les matières dangereuses ont été classées en 9 catégories ou "classes" par l'ONU : classe 1 à 9 et des sous-classes.

Sont également considérées comme dangereuses :

- Les piles et batteries au Lithium contenues dans tout appareil électronique
- Les matières biologiques infectieuses ou non (vaccin, virus, toxines...)
- La majorité des déchets chimiques...

Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 31/05/2023

Inscription : https://formation.ifsem.cnrs.fr/

Renseignements :
ifsem-formation.contact@cnrs.fr